

*Légation de Suisse*

Paris, le 16 février 1938.

*en  
France*

PK

I-B-7-38  
R.P.N°7

*N. Fröhlich*

9/2.

*Ce rapport de  
me paraît  
très-objectif. Je  
reprend l'air du milieu*

*18.2.38*

Monsieur le Conseiller fédéral,

L'attitude brutale du Reich à l'égard de l'Autriche, encore que les événements du 4 février eussent fait pressentir quelque geste inopiné de la part du Führer, a causé à Paris une véritable stupeur. Le premier mouvement du Quai d'Orsay fut de se concerter avec Londres pour examiner la situation créée par le nouveau coup de force de l'Allemagne. M. Yvon Delbos recevait Sir Eric Phipps, tandis que M. Corbin prenait contact avec Mr Eden.

A la suite de ces conversations, les deux Gouvernements décidaient, hier 15 février, à 17 heures, de faire à Berlin une démarche simultanée d' "information", tendant à demander des explications au Gouvernement du Reich sur la portée de son geste, et à confirmer qu'ils n'entendaient pas se désintéresser de ce qui se passait en Autriche.

Monsieur G. Motta,  
Conseiller fédéral,  
Chef du Département Politique Fédéral,

BERNE.





-2-

Le résultat de cette intervention n'est pas encore connu. Je n'ai pas pu établir si les Ambassadeurs avaient pu atteindre aujourd'hui M. von Ribbentrop. Dans ces conditions, il est prématuré de se demander si les deux puissances occidentales procéderont à une seconde démarche, plus pressante, dès que la réponse allemande leur sera parvenue.

A la Légation d'Autriche règne une atmosphère d'inquiétude et d'angoisse. Une dépêche de Vienne a apporté cependant, dans l'après-midi, des apaisements officiels. Le Führer a demandé à M. Schuschnigg de procéder immédiatement à l'application de l'article 3 de l'accord du 11 juillet 1936, par lequel le Gouvernement autrichien s'est engagé à créer les conditions préalables nécessaires à une détente avec le Reich "par une série de mesures particulières", et du "Gentlemen's Agreement", qui explique ce qu'il faut entendre par ces "mesures particulières". Ce "Gentlemen's Agreement" précise, en effet, que, dans le but de "favoriser une véritable pacification, le Chancelier d'Autriche appellera au moment opportun -et l'on entend par là dans un délai rapproché- les représentants de l'opposition dite "nationale" à une participation de la responsabilité politique, étant entendu qu'il s'agira de personnalités jouissant de la confiance du Chancelier et dont celui-ci se réserve la désignation."



-3-

Or, le remaniement du Cabinet s'est opéré dans l'ordre et le calme. L'attitude des partis démocratiques est réconfortante. M. Schuschnigg a cédé pour éviter le pire. Toutefois, il a fait de son mieux pour contrebalancer les effets de l'immixtion nazie en introduisant dans le Cabinet un légitimiste et un ancien socialiste. Ainsi, les éléments qui entrent dans le Gouvernement paraissent dévoués à leur pays et cela est vrai même pour ceux qui appartiennent à l'opposition nationale. M. Seiss-Inquart est un ami personnel du Chancelier. Par ailleurs, il est doublé de M. Skubel, Sous-Secrétaire d'Etat à la Sûreté. Dans ces conditions, il serait prématuré de craindre, croit-on à la Légation d'Autriche, que les institutions politiques du pays soient minées par le dedans.

Mais le problème essentiel se pose sur un plan tout différent; il comporte des menaces plus directes et plus graves. Le Chancelier Schuschnigg a pu résister à l'ultimatum du 12 février. Pourra-t-il résister à un second ultimatum, qui ferait peser sur lui une menace immédiate ? En effet, le geste de M. Hitler n'est pas autre chose, d'après les milieux diplomatiques autrichiens, qu'une répétition générale. Pour éviter une nouvelle pression du Reich, qui, cette fois, serait fatale à l'Autriche, il faut à tout prix que les puissances occidentales agissent sans tarder. Sinon, cela en est fait, non seulement de l'indépendance de l'Autriche, mais de celle de la

*Ceci au point  
après exagéré.*



-4-

Tchécoslovaquie et de toute l'Europe centrale. La France et la Grande-Bretagne ne peuvent se contenter d'une démarche dite "d'information", pour reprendre l'expression du Quai d'Orsay; il est indispensable que l'intervention des puissances occidentales soit, même secrète, précise et énergique. Il faut que Londres et Paris déclarent à M. von Ribbentrop: "Vous avez réussi votre coup de force avec une remarquable maestria, mais sachez que vous n'irez pas plus avant sans trouver la France et la Grande-Bretagne résolues à vous barrer le chemin". Seule cette déclaration peut encore sauver l'Autriche. Elle sera d'autant plus efficace que l'Allemagne n'est pas, croit-on, en mesure d'entrer en guerre et que M. Mussolini ne pourra, dans son for intérieur, que se réjouir d'un geste qui tiendrait le Reich éloigné de la frontière du Brenner. Mais si, par pusillanimité ou par crainte des responsabilités, la France et la Grande-Bretagne se contentaient d'une démarche molle et passive, le prochain ultimatum, qui jettera l'Autriche toute pantelante aux pieds de sa puissante voisine, se produirait inéluctablement et dans un avenir beaucoup plus proche qu'on ne pourrait l'imaginer.

Mon collègue M. Vollgruber a sollicité ce soir une audience de M. Delbos; tel est certainement le langage qu'il a dû tenir au Ministre des Affaires Etrangères. Son interlocuteur n'a pas pu lui faire connaître l'attitude



-5-

définitive que prendrait le Gouvernement français, faute d'une réponse du Reich à la démarche dont a été chargé, le 15 février, l'Ambassadeur de France. Je crois pouvoir dire que l'on craint à la Légation d'Autriche que l'attitude des puissances occidentales déçoive une fois de plus ceux qui attendent le salut d'un geste décisif.

Par ailleurs, M. Vollgruber n'a pas confirmation de démarches qui auraient été entreprises par Vienne auprès de M. Mussolini, mais il tient le fait pour très possible. Il n'y aurait rien d'étonnant, estime-t-il, que M. Mussolini se soit dérobé, dans les circonstances actuelles, à l'appel du Gouvernement autrichien. Confiné dans son rôle de brillant second, écrasé par les charges financières et militaires que lui impose l'entretien de trois armées hors de ses frontières, M. Mussolini ne saurait prendre une initiative quelconque pour atténuer la menace allemande sur ce bassin du Danube qui fut un temps le champ de ses ambitions.

Il faut reconnaître, du reste, que lorsque la presse française se demande: "Que fait M. Mussolini" ?, elle pourrait aussi bien se demander et avec plus de raisons encore: "Que font la France et la Grande-Bretagne" ? Car si la frontière du Brenner paraît plus immédiatement menacée, il n'en est pas moins certain que toute rupture d'équilibre en Europe centrale constitue une menace directe, à plus ou moins longue échéance, pour les deux grandes puissances occidentales.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'hommage de mon respect.

*Dumant*